

Abonnement	
Interruption momentanée de la fourniture d'énergie	CHF 60
Remise de la fourniture d'énergie à la suite d'une interruption momentanée	CHF 60
Intervention sur site pour un changement de tarif	CHF 200

Comptage - Mesures	
Pose ou dépose d'un compteur "ménage" ou d'un récepteur de télécommande	CHF 120
Pose ou dépose d'un compteur "ménage" ou d'un récepteur de télécommande supplémentaire	CHF 80
Remplacement d'un compteur "ménage" ou d'un récepteur de télécommande	CHF 200
Pose ou dépose d'un compteur avec profil de charge	CHF 240
Pose ou dépose d'un compteur avec profil de charge supplémentaire	CHF 200
Pose ou dépose d'un compteur sous TI	CHF 290
Pose ou dépose d'un compteur sous TI supplémentaire	CHF 250
Contrôle de consommation simple	CHF 180
Pose d'appareils de mesure, contrôle, analyse et transmission des résultats	CHF 450
Communication IP ou GPRS pour compteur télérelevés avec transmission de données producteur	CHF 10 / mois
Frais de gestion EDM pour traitement de données producteur	CHF 10 / mois
Location de compteur à profil de charge pour IPE < 30kVA	CHF 6.90 / mois
Location compteur pré-paiement	CHF 24.90 / mois
Contact supplémentaire pour commande de l'éclairage privé	CHF 2.30 / mois
Envoi TI par poste	CHF 30
Pose d'une commande supplémentaire dans un récepteur de télécommande	CHF 80
Pose d'un module de communication	CHF 120
Fourniture, pose et raccordement d'un optocoupleur	CHF 420
Rapport de contrôle de compteur par laboratoire de vérification externe	CHF 490



Installation de production d'énergie (IPE)	
Coût d'étude pour une IPE ≤ 30 kVA	CHF 120
Coût d'étude pour une IPE > 30 kVA, étude dite simple	CHF 500
Coût d'étude pour une IPE > 30 kVA, étude approfondie	Frais effectifs
Mesure de la qualité de tension pour les productions supérieures à 30 kVA, si perturbations constatées	CHF 500

Contentieux		
Frais du 2ème rappel	CHF 50	
Recherche d'un débiteur	CHF 120	
Frais de radiation des poursuites	CHF 50 TTC	
Frais relatifs à la coupure d'énergie en raison de factures impayées		
Frais de coupure pour non-paiement	CHF 95 TTC	
Frais de remise Demande effectuée durant les heures d'ouverture de l'entreprise. Intervention dans les meilleurs délais	CHF 95 TTC	
Frais de remise Demande effectuée en dehors des heures d'ouverture de l'entreprise, durant la semaine. Intervention dans les meilleurs délais	CHF 165 TTC	
Frais de remise Demande effectuée le samedi ou le dimanche. Intervention dans les meilleurs délais	CHF 195TTC	
Ordonnance sur les installations électriques à basse tension (OIBT)		
Frais administratifs - Sommation pour les invitations au contrôle périodique des installations électriques.	CHF 150 TTC	

Autres prestations	
Tirage de plan en couleur	CHF 50 /m <sup>2</sup>

Tous les prix sont indiqués hors TVA sauf indication contraire et sont applicables dès le 1<sup>er</sup> janvier 2025.

## **CONTACT**